

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)
Extrait du registre des
délibérations du Conseil Municipal
n° 36-2020

| | |
|---------------|------------|
| Total membres | 23 |
| En exercice | 23 |
| Convocation | 05/06/2020 |
| Présents | 23 |
| Absents | 0 |
| Procurations | 0 |
| Votants | 23 |

Par suite d'une convocation en date du cinq juin deux mille vingt, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (ARIEGE) se sont réunis à la salle Paul Dardier à MIREPOIX (ARIEGE) le **onze juin deux mille vingt à vingt heures trente**, sous la présidence de Monsieur CAUX, Maire.

Présents : CAUX Xavier, PORTET Christian, DILLON Valérie, LE MINEZ Monique, BOULBES Loïc, BARON René, ROUGÉ Pierre, JOLIBERT Marie-Christine, CHARRASSE Evelyne, VALETTE Michel, GARRIGUES Véronique, ESCANDE Jacques, MARROT Catherine, ZAROIL Mimoun, ANDRIEU Christelle, ROUCH Mylène, BOURDONCLE Stéphane, ALEXANDRE Maria, COMTE Nicolas, ALBAN Marie-Françoise, GIROUSSE Laurent, FOURCAUD Éric, PEISER Jean-Luc.

Procurations :

Absents :

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. Pierre ROUGÉ est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Création de 4 Commissions Municipales et désignation des Conseillers Municipaux

Le Conseil Municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Le Conseil Municipal décide du nombre de Conseillers siégeant dans chaque commission.

Les commissions municipales ne sont composées que de Conseillers Municipaux. La seule règle est que la composition des commissions respecte le principe de la représentation proportionnelle reflète le plus fidèlement la composition politique du conseil municipal, en s'assurant que chaque liste ait au moins un de ses membres au sein de la commission.

Le Maire est président de droit de toutes les commissions municipales. Un vice-président doit être nommé il pourra alors convoquer et présider les séances de travail si le Maire est absent ou empêché.

Les Commissions ne prennent aucune décision, elles étudient les questions qui seront soumises à l'avis du Conseil Municipal. Elles émettent des avis à caractère purement consultatif.

Monsieur le Maire propose de créer 4 commissions représentatives des délégations des Adjointes.

Monsieur le Maire propose de porter à 10 le nombre de Conseillers siégeant dans chaque commission.

Monsieur le Maire demande au Conseil de se prononcer :

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Oui l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,

- **Décide à l'unanimité** de créer 4 commissions municipales qui seront composées comme suit :
- **Décide à l'unanimité** de porter à 10 le nombre de Conseillers siégeant dans chaque commission

1. Commission Administration Générale - Urbanisme - PLUi - Finances - Nouvelles Technologies et Communication :

Président : Xavier CAUX, Maire

Vice-Président : Christian PORTET

Membres : Pierre ROUGÉ, Christelle ANDRIEU, Maria ALEXANDRE, Nicolas COMTE, Catherine MARROT, Evelyne CHARRASSE, Michel VALETTE, Eric FOURCAUD, Jean Luc PEISER

REÇU EN PREFECTURE

le 18/06/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-009-210901948-20200611-3602020-DE

2. Commission Social - Aînés - Enfance Jeunesse - Écoles - Développement Économique :

Président : Xavier CAUX, Maire

Vice-Président : Valérie DILLON

Membres : Maria ALEXANDRE, Marie-Christine JOLIBERT, Véronique GARRIGUES, Christelle ANDRIEU, Evelyne CHARRASSE, Jacques ESCANDE, Mylène ROUCH, Eric FOURCAUD, Nicolas COMTE

3. Commission Culture, Patrimoine, Tourisme - Associations, Animations, Manifestations - Occupation du domaine public :

Président : Xavier CAUX, Maire

Vice-Président : Monique LE MINEZ

Membres : René BARON, Maria ALEXANDRE, Catherine MARROT, Marie-Christine JOLIBERT, Mylène ROUCH, Véronique GARRIGUES, Jacques ESCANDE, Marie-Françoise ALBAN, Mimoun ZAROIL

4. Commission Cadre de vie, Travaux, Cimetière - Propreté urbaine, traitement des déchets - Énergies renouvelables :

Président : Xavier CAUX, Maire

Vice-Président : Loïc BOULBES

Membres : Michel VALETTE, Mimoun ZAROIL, René BARON, Pierre ROUGÉ, Nicolas COMTE, Evelyne CHARRASSE, Maria ALEXANDRE, Laurent GIROUSSE, Jean-Luc PEISER

- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents
Pour extrait certifié conforme,



Le Maire,

Xavier CAUX

REÇU EN PREFECTURE

le 18/06/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-009-210901948-20200611-36D2020-DE